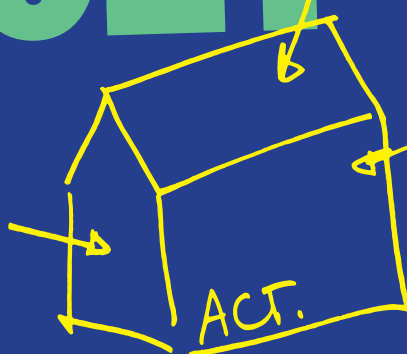


PAV POINTE NORD

COMPTE RENDU DE LA CONCERTATION SEPTEMBRE 2021 - SEPTEMBRE 2022

ADMIN



RÉSIDENT
LOGEMENT
ARTISTES
DJ'S
ACTEURS

Démarche de concertation sur l'image directrice pour
la Pointe Nord, PAV (Praille Acacias Vernets), Genève

Pour et avec

La Direction PAV
Dorothée Goschescheck, Cheffe de projet
Roberto Grecuccio, Responsable de la planification spéciale

Avec la collaboration de Nicole Valiquer,
Coordinatrice patrimoine, lieux culturels et territoire, OPS

Par
urbz
15 chemin des Crêts
1209 Genève
urbz.net
gva@urbz.net

Léonore Stangherlin
Matias Echanove
Amin Khosravi
Jérémy Pillot

Genève, septembre 2022

REMERCIEMENTS

Le collectif urbz et la direction Praille
Acacias Vernets (DPAV) remercient les
participant·e·s et personnes-clés de la
démarche de concertation sur l'image
directrice de la Pointe Nord.

Protagonistes de la culture,
habitant·e·s, étudiant·e·s, membres
d'associations, personnes curieuses
ou encore passionné·e·s d'urbanisme
et de démarches participatives, vos
contributions ont permis d'identifier
les enjeux et potentiels du futur
quartier.



→ Participant·e·s au
workshop PAV Pointe Nord
du 27.03.2022 ©Johannes
Marburg

INTRODUCTION

CONTEXTE DE LA DÉMARCHE

La Pointe Nord	6
Image directrice	8
Historique du projet urbain	10
Forme urbaine	12
Programme	13

LA DÉMARCHE PARTICIPATIVE

Étapes	14
--------	----

THÉMATIQUES

Culture	20
Identité culturelle	
Ambivalence face au projet	
Inclusivité	21
Fragilité financière	
Pôle culture	22
Quartier culturel	
Mutualisations	23
Culture de nuit	
Synergies	
Cohabitation	24
Questionnement programmatique	
Espaces publics et écologie	30
Quels espaces pour le public?	32
Création d'espaces publics	
Sur la toiture des bâtiments	
À l'intérieur des bâtiments	
Sous les bâtiments / ouvert-couvert	
Espaces publics suspendus	
Un quartier tourné vers l'eau	35
Les berges de l'Arve apaisées	
Un parc teinté de culture	
Végétation à l'intérieur du quartier	
Écologie et usage humain	
Tours et espace public	

Service public	38
Symbole	
Démocratiser la vue	
Socle et sheds	
Complémentarités temporelles	40
Un lieu fédérateur	
Questionnements programmatiques	
Mobilités	44
Désenclaver le périmètre	
Passage sous le pont	
Transports publics et cheminements	
Accès vélos	45
Stationnement	
Berges de l'Arve	
Chemin de la Gravière	
Accessibilité et signalétique	46
Matérialité	47
Anticiper	
Réemploi	48
Architecture bioclimatique	
Matériaux	
Sols	
Réalisation	
Processus de projet	49
Préfiguration et appropriation	
Concertation	
Garder le lien post-PLQ	50
Concours — Cahier des charges	

SYNTHÈSE DU RAPPORT

ANNEXES

51

53

INTRODUCTION

6

Tour Firmenich, LiveClub de la Gravière, Théâtre du Loup, Parfumerie... autant de lieux incontournables de Genève réunis en un seul périmètre : la Pointe Nord. Le site est appelé à se transformer profondément dans le cadre du projet urbain Praille Acacias Vernets (PAV). La Caisse de prévoyance de l'Etat de Genève (CPEG) a acquis l'ancienne parcelle Firmenich en 2017 en vue d'y réaliser des locaux pour l'administration cantonale. Une image directrice a été élaborée par une équipe pluridisciplinaire pour préfigurer un futur plan localisé de quartier (PLQ). C'est dans ce contexte qu'une démarche de concertation ambitieuse a été menée entre septembre 2021 et 2022 par le collectif urbz, spécialisé en urbanisme participatif et en programmation urbaine.

↓ Participant·e·s au workshop PAV Pointe Nord du 27.03.2022 ©Johannes Marburg



Dans un quartier en devenir, où la majorité des usager·ère·s de demain ne sont pas encore présent·e·s, la mission de urbz a été d'aller à la rencontre des usager·ère·s actuel·le·s et futur·e·s et de les accompagner dans l'expression de leurs interrogations, réflexions et propositions.

Le collectif urbz a ouvert au maximum le champ de la concertation, en invitant des personnes vivant dans d'autres parties du canton et au-delà. Les différents moments de rencontre avec le public étaient ouverts à tou·te·s et ont été communiqués le plus largement possible via la plateforme internet participer.ge.ch - la plateforme de l'Etat de Genève pour la participation citoyenne -, les réseaux sociaux, une campagne d'affichage, des flyers et des invitations.

Il s'agissait d'appréhender collectivement la complexité et les potentiels de ce périmètre et de les rendre lisibles, en respectant la diversité du vécu, du ressenti, des idées, des désirs et des connaissances exprimés.

7

La démarche accompagne le passage de l'image directrice au développement du PLQ. C'est un moment charnière du projet urbain, puisque les intentions exprimées vont être concrétisées dans un plan d'aménagement qui, une fois adopté, fait règle. Au stade de l'image directrice, le projet reste ouvert à des adaptations sur la base des résultats de la démarche.

Cette démarche a pour but d'agir comme trait d'union entre ces deux phases de projet et a donc un objectif double. Tout d'abord, permettre à une diversité de participant·e·s de prendre connaissance et comprendre l'image directrice existante ainsi que les intentions de l'équipe conceptrice. Puis, à partir de cette base commune, questionner l'image directrice, l'enrichir, et faire émerger des propositions concrètes pour le futur quartier.

Ce rapport synthétise les résultats d'une démarche de 9 événements largement suivis, dont un workshop d'une journée rassemblant une centaine de participant·e·s. A travers ce rapport, le collectif urbz a tenté de rendre compte d'un contenu foisonnant sans réduire la complexité des thématiques abordées, effacer les divergences d'opinion, ou simplifier les nuances avec lesquelles les participant·e·s ont abordé le sujet.



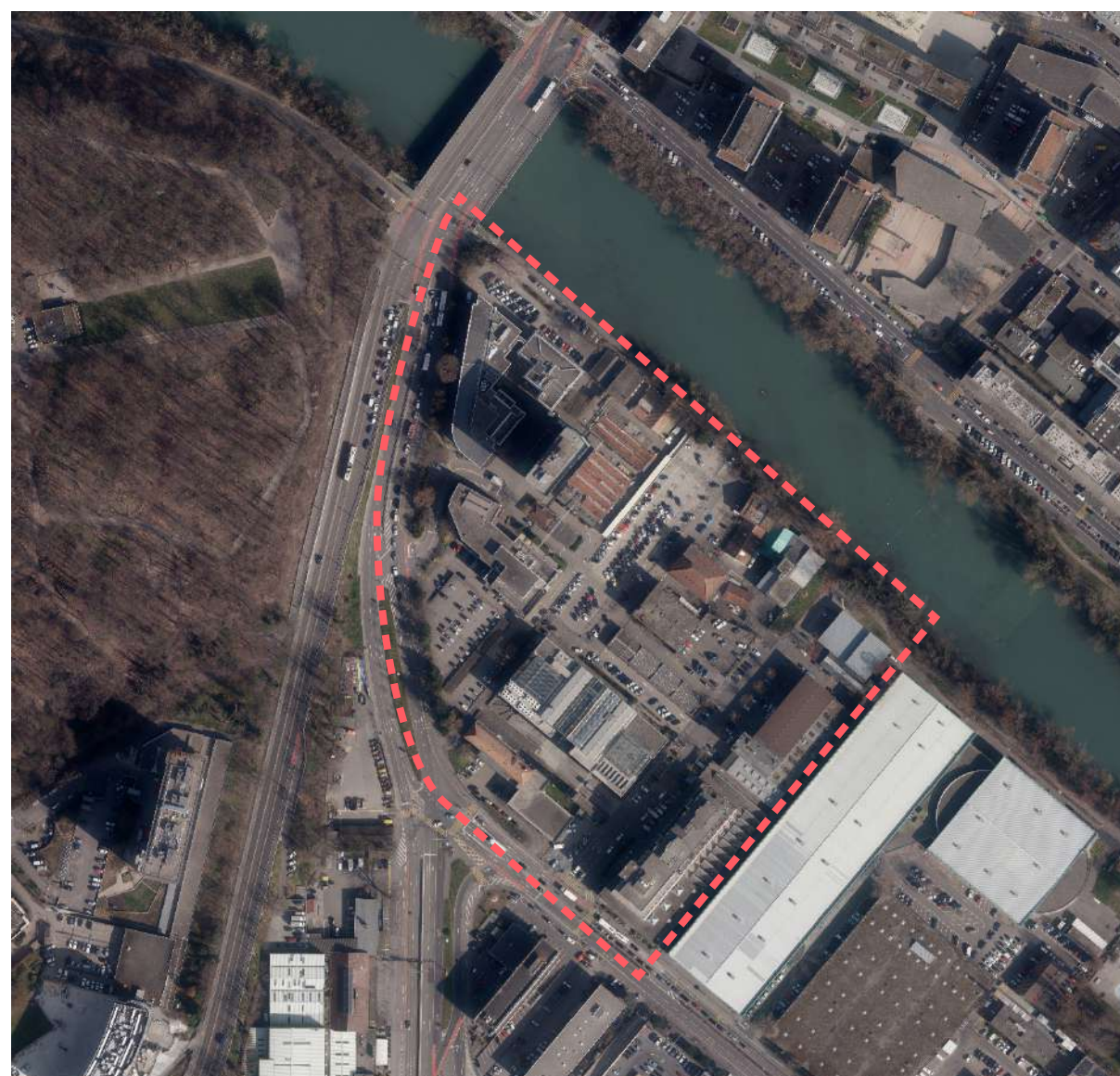
→ Participant·e·s au workshop PAV Pointe Nord du 27.03.2022 ©Johannes Marburg



CONTEXTE DE LA DÉMARCHE

LA POINTE NORD

Délimitée par l'Arve, la route des Jeunes et le chemin de la Gravière, la Pointe Nord se trouve dans un contexte paysager et urbain remarquable. Le quartier est surplombé par les coteaux du bois de la Bâtie, et fait face au quartier de la Jonction. Il est déjà central et le deviendra encore davantage au fur et à mesure que la ville s'étendra en direction du PAV.



→ Orthophotographie du périmètre de la Pointe Nord du PAV

Ancienne terre maraîchère, la Pointe Nord accueille au début du 20^e siècle l'entreprise Firmenich, productrice d'arômes et de parfums, qui y développera divers bâtiments dédiés à la recherche, dont la tour Firmenich, 55 mètres de haut, encore aujourd'hui une des plus élevées de Genève.

8



9

← Orthophotographie de 1932, on y voit les premiers bâtiments de l'entreprise Firmenich ainsi que les cultures maraîchères du bord de l'Arve

Par la suite, d'autres types d'activités viennent s'implanter sur le site. C'est le cas du **Nouvel Hôtel de Police**, construit dans les années 1980, qui héberge notamment la direction cantonale de la police et la gendarmerie.



← Le **Nouvel Hôtel de Police** et ses alentours. © Matias Echanove, urbz

Finalement, dans les années 1990, une vie culturelle intense se développe sur le site. Deux théâtres — la Parfumerie et le Théâtre du Loup — s'y installent. Ils ont depuis évolué de manière progressive, en autoconstruction, et donné une identité culturelle forte au périmètre. En 2012, la Gravière les rejoint. Parti avec un bail de deux ans, le club alternatif a fêté en mars 2022 son dixième anniversaire.

Les trois institutions culturelles pionnières du site proposent toujours une offre foisonnante qui comprend notamment des pièces de théâtre, des soirées festives, un musée et des cours des arts de la scène. Cette palette d'activités amène un public varié sur le site.

→ Esplanade devant la **Parfumerie**. © Fred Mertz

→ L'entrée du **Théâtre du Loup**. © Amin Khosravi, urbz

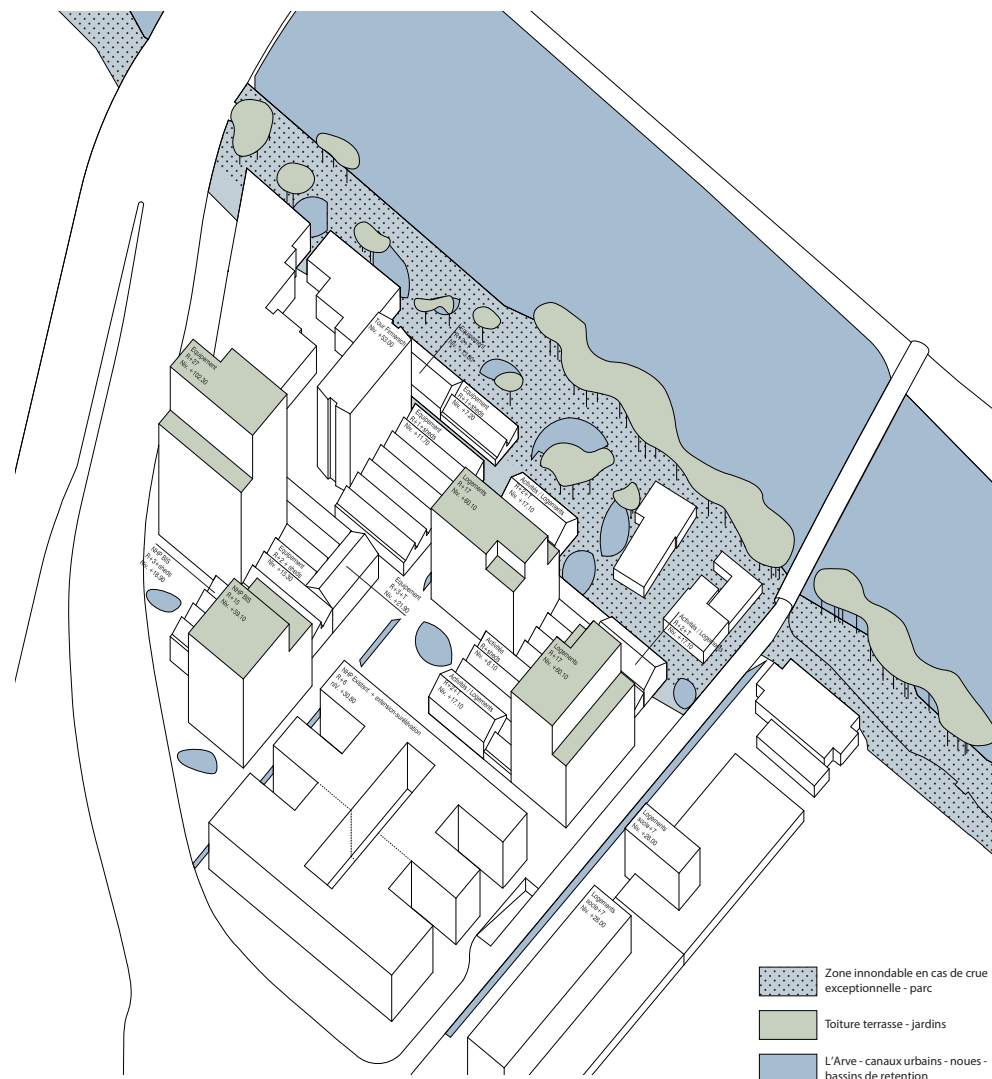
→ La cour de la Gravière un soir de week-end. © LiveClub Gravière



Historique du projet urbain

En 2018, l'équipe "bleu — vert — blanc" est lauréate du mandat d'études parallèles (MEP) de la Pointe Nord, organisé par l'Etat de Genève en collaboration avec la Ville de Genève. L'équipe se compose des bureaux et personnes suivantes :

- Inès Lamunière, architecte, dl-a, pilote de projet
- Bruno Marchand, architecte-urbaniste indépendant
- Camille Larané et Jean-Yves Le Baron, architectes paysagistes, l'Atelier du Paysage
- Jérôme Duval, ingénieur environnement, Ecoscan
- Véronique de Sepibus, ingénieure mobilité, RR&A



Cette équipe développe l'image directrice qui a été le point de départ de la démarche de concertation. Cette image s'inspire du passé industriel et du riche contexte culturel et paysager du lieu pour proposer un futur quartier dense et hétérogène. Une volonté de préserver au maximum les activités culturelles et de conserver les typologies de bâtiments du site est au cœur de l'intention de l'équipe conceptrice. La Parfumerie et le Théâtre du Loup sont pérennisés. La Gravière, n'y trouve par contre pas sa place, notamment en raison de sa proximité avec les espaces résidentiels planifiés. De même, les activités festives de la Parfumerie ne peuvent pas y être maintenues.



← Rénovation de l'ancienne tour Firminich, été 2020.
© Amin Khosravi, urbz

Le projet Pointe Nord a un double phasage dans son développement : l'ancienne tour Firminich et plusieurs bâtiments connexes sont rénovés pour être disponibles début 2023. Plusieurs services de l'Etat y emménageront. La présente concertation porte sur la seconde phase du projet, aux temporalités plus longues qui conduit à l'élaboration d'un PLQ. Pour la conception des futures constructions, des concours ou MEP seront organisés par les différents maîtres d'ouvrage. Le démarrage des travaux pourrait se faire à l'horizon 2028.

Forme urbaine

Le quartier se densifie grâce à trois formes urbaines inspirées des bâtiments déjà présents sur le périmètre : la tour, le shed, la maisonnette.

La tour



L'image directrice prévoit quatre tours en plus de l'ancienne tour Firminich rénovée. Deux des nouvelles tours sont destinées au logement (70m) et deux à la fonction publique (70m et 110m). Le gabarit des tours et leur emprise au sol représentent une enveloppe maximum.

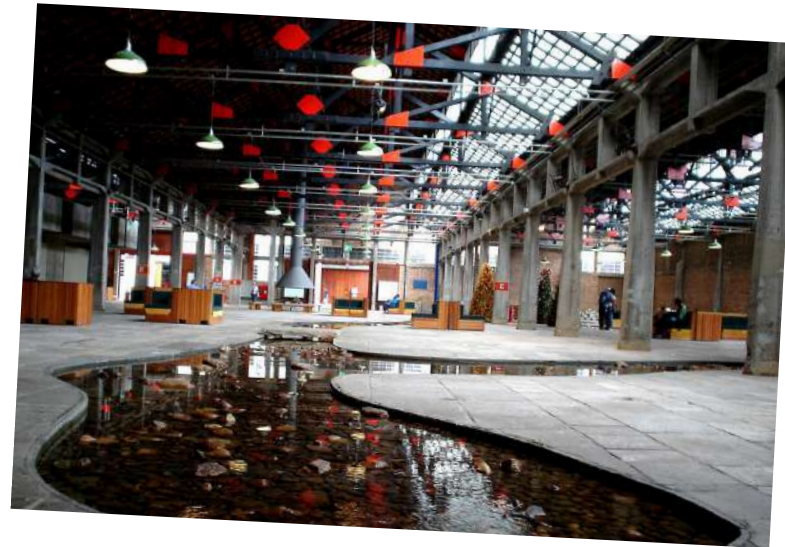
L'équipe conceptrice propose des espaces appropriables tous les 10 étages, des balcons de type loggia et une hauteur de plafond généreuse, ainsi que des toitures accessibles. Ces éléments qui pèsent sur le plan financier du projet ne peuvent néanmoins pas être garantis au stade de l'image directrice.

Le shed

Le shed est un hangar aux grands volumes, avec un toit en dents de scie, traditionnellement dédié à la production industrielle. La lumière y entre par des ouvertures orientées au nord sur les toits (lumière zénithale). Ceux de la Pointe Nord seraient des constructions nouvelles.



← Halles Pajol, Paris.
© Lionel Allorge
↓ SESC Pompeia, São Paulo,
transformé par l'architecte
Lina Bo Bardi. © Paulisson
Miura



La maisonnette

La maisonnette réinterprète l'architecture ordinaire en proposant des maisons avec un gabarit maximum de quatre niveaux (rez +3).

La combinaison de ces trois formes urbaines permet des transitions d'échelle entre celle plus réduite des sheds et maisonnettes et celle plus imposante des tours. Les sheds et maisonnettes visent aussi à atténuer l'intensité sonore pour les logements. Ils permettent finalement de casser les courants de vents forts qui peuvent se former au pied des tours.

12

Programme

L'image directrice présente une forte mixité d'affectations : administration publique, logements, activités culturelles, activités économiques et espaces de loisir et de détente. Le programme suivant est prévu sur le site :

- Agrandissement et surélévation de l'Hôtel de police
- Nouveau centre de la fonction publique cantonale : la Pointe Nord devrait accueillir jusqu'à 1'500 employé.e.s de l'administration cantonale et plus de 1000 visiteur.euse.s chaque jour (en plus de l'Hôtel de police)
- Environ 250 logements
- Deux théâtres (Théâtre du Loup et la Parfumerie)
- Des activités économiques et des services pour répondre aux besoins des futur.e.s usager.ère.s .

À ce stade, le programme des sheds et maisonnettes est ouvert. Aujourd'hui, ils accueillent les activités et les stationnements vélo mais peuvent aussi offrir des surfaces évolutives et appropriables.

Les principes relatifs aux espaces publics et à la mobilité, issus de l'image directrice, seront présentés dans les chapitres correspondants du présent rapport.

13



↓ Maisonnettes existantes
sur le site. © Amin Khosravi,
urbz



↑ Jardin des Fonderies,
Nantes. © Marc Lacoste

LA DÉMARCHE PARTICIPATIVE

La concertation sur l'image directrice Pointe Nord a pour objectif de recueillir les connaissances, idées, réactions et questionnements des participant-e-s, notamment sur des questions d'affectation et d'usage des lieux.

Dans un premier temps, le projet Pointe Nord et les intentions de l'équipe conceptrice ont été présentés au public afin d'initier une conversation avec une base d'informations communes. Ceci s'est fait à travers la plateforme participer.ge.ch et une série d'illustrations axées sur les usages et les ambiances du futur quartier. Suite à cela, une série de discussions et de balades thématiques a été organisée. Cela a permis d'entrer en profondeur dans les différentes dimensions du projet. Les participant-e-s ont pu réagir, émettre des critiques constructives, proposer des interventions spécifiques, et se projeter dans les usages futurs. Des moments de brainstorming avec le public ont été mis en place, notamment un workshop d'une journée et une exposition in situ dans l'espace public. Cet imaginaire collectif a pour objectif de nourrir les propositions de l'équipe conceptrice. Ce sont les récits, les projets, les envies et les enjeux des citoyen-ne-s qui donneront vie au quartier.

La méthodologie du collectif urbz vise à identifier les intérêts croisés des parties prenantes, qu'ils soient convergents ou divergents. Les points de divergences représentent des points de tensions créatifs auxquels les participant-e-s de la démarche, ainsi que les concepteur-trice-s du projet urbain, peuvent apporter des réponses.

Étapes

Cinq discussions thématiques et trois cafés et balades urbaines ont eu lieu entre septembre et novembre 2021. Chacun de ces événements a été relayé sur la page du projet Pointe Nord sur participer.ge.ch. Ce site de l'État est dédié aux démarches participatives et utilisé comme outil de communication pour la démarche Pointe Nord. Des illustrations ainsi que des textes ont été produits par le collectif urbz pour permettre une meilleure compréhension des intentions du projet et ouvrir le dialogue.

Les discussions thématiques ont lancé le débat sur les aspects essentiels du projet, accompagnées par un membre de l'équipe conceptrice et modérées par le collectif urbz.

14



↑ Une page dédiée à la démarche a été mise en place sur participer.ge.ch. © urbz



↑ Participant.e.s à la discussion thématique "Bureaux et fonction publique", 05.10.21. © urbz

→ Discussion thématique "Culture et projet urbain" à la Gravière, 07.09.21. © urbz

↳ Visite de la Parfumerie lors de la balade urbaine "Pointe Nord, destination culturelle?", 14.09.21. © urbz

15



↑ Visite du chantier de l'ancien site Firmenich lors de la balade urbaine "Mutation de l'industriel au quartier mixte", 12.10.21. © urbz

→ Participant.e.s à la discussion thématique "Logements et vie de quartier", 21.09.21. © urbz





↑ ↗ Participant.e.s au workshop
Pointe Nord du 27.03.2022.
©Johannes Marburg



16



↖ Illustrations produites pour
la démarche participative
Pointe Nord. © urbz,
Timothy Ebdy Hugh

Parallèlement, trois cafés et balades urbaines invitent à découvrir le site et en appréhender les enjeux de manière plus informelle : visite de chantier de l'ancienne tour Firmenich; découverte des coulisses des théâtres et de la Gravière; promenade nocturne au bord de l'Arve. Ces visites ont offert à tou.te.s des opportunités de s'imprégner de l'âme du lieu et de commencer à développer un narratif collectif.

Chacun de ces événements a fait l'objet d'une synthèse, publiée sur participer.ge.ch. Un enregistrement audio de chaque discussion y a aussi été mis en ligne sous forme de podcast.

Initialement prévue en décembre 2021, la grande journée de workshop a eu lieu le dimanche 27 mars 2022 en raison de la situation sanitaire du Covid-19. Près d'une centaine de personnes a participé à 10 différents ateliers construits sur la base des résultats des discussions thématiques et balades urbaines.

La dernière étape de la démarche est une exposition interactive dans l'espace public, organisée sur le périmètre du projet. L'exposition est un outil de restitution et de transparence de la démarche. Elle permet de toucher des publics très divers. Cinq visites commentées offrent la possibilité aux visiteurs-euse.s de prendre connaissance en détail de la restitution de la démarche et de faire part de leurs commentaires. Ces retours seront notés et publiés sur participer.ge.ch.

Tout au long de la démarche de concertation, des représentant.e.s de la Parfumerie, du Théâtre du Loup et de la Gravière ont activement participé au processus. En complément des employé.e.s de l'Hôtel de Police et des entreprises implantées sur le chemin de la Gravière, ils et elles font partie des principaux-aes usager-ère.s du site aujourd'hui.

Calendrier

07.09.21	Discussion thématique 1 — Culture et projet urbain
14.09.21	Balade et café urbain — La pointe nord, destination culturelle?
21.09.21	Discussion thématique 2 — Logement et vie de quartier
05.10.21	Discussion thématique 3 — Bureaux et fonction publique
12.10.21	Balade et café urbain — Mutation, de l'industriel au quartier mixte
19.10.21	Discussion thématique 4 — Activités et animation des sheds et rez-de-chaussée
02.11.21	Discussion thématique 5 — Espaces publics et paysage
09.11.21	Balade et café urbain — Paysage et écologie urbaine
27.03.22	Workshop Pointe Nord
19.07.22 – 15.12.22	Exposition publique in situ et publication du rapport de la démarche

17

POINTE NORD, UN QUARTIER À LA POINTE DE...?

18

19

ÉCOLOGIE → DENSITÉ

PERMET LA DIVERSITÉ DES ACTIVITÉS
NUIT & JOUR
ET AUX ENTRÉES-DEUX

À vouloir faire plaisir
à d. le monde ou fait plaisir
à personne

BEAUCOUP DE SOLS
PERTÉABLES

Identité
culturelle

→ oui!

... cohabitation
... la vie culturelle, quartier vivant
... la tradition (?)
LA CULTURE sous différentes formes, dont nocturne!

ÉNERGIE
RENOUVELABLE

→ ON VEUT DES PLAGES

PAS DE TIM ? ⇒
PAS DE PARKINGS
DU CAPITALISME
VERT

A la pointe de la **harmonie**
mixité des usages
habitat - travail - culture

THÉMATIQUES

Cette partie du rapport met en lumière les nombreux éléments narratifs, programmatiques ou spatiaux ressortis pendant la démarche. Au début de chaque thématique, les éléments importants de l'image directrice sont synthétisés dans la partie encadrée. La seconde partie du texte développe les constats et les propositions qui ont émergé lors de la démarche.

CULTURE

L'image directrice prévoit de préserver le Théâtre du Loup et la Parfumerie au sein du futur quartier, maintien également validé par une décision politique. Ces deux théâtres se retrouvent dans le futur parc des berges de l'Arve (ou parc éponge) à proximité de la Voie Verte d'Agglomération qui traverse le périmètre.

La Parfumerie se trouve aussi en immédiate proximité d'une des tours de logements. Elle fait aujourd'hui l'objet d'une étude de requalification qui travaille différentes pistes pour renforcer son intégration dans le futur quartier.

Le LiveClub de la Gravière n'est quant à lui pas représenté sur l'image directrice. Il devrait disparaître ou être relogé dans un autre périmètre.

Identité culturelle

La Pointe Nord a une **identité culturelle** forte grâce aux trois lieux qui s'y sont développés en autoconstruction ou co-construction, avec des réparations et des transformations au gré du budget disponible et des besoins. La Parfumerie, le Théâtre du Loup et la Gravière sont des exemples de construction incrémentale, qui confèrent un caractère spécial au site, une sorte **d'esprit du lieu**. Leur construction organique et collective n'est pas uniquement une question de budget : elle est ancrée dans une culture de la débrouille, du bricolage et dans le caractère alternatif et indépendant des acteur·trice·s culturel·le·s. Ces institutions sont aussi des collectifs aux prises de décision souvent horizontales et en constante évolution. Par exemple, le Théâtre du Loup entame des réflexions sur sa future identité, au vu de la retraite à venir des fondateur·trice·s. De manière générale, le lieu est fortement imprégné par le caractère des personnes qui l'ont développé et fait vivre pendant plusieurs décennies. Celles-ci devraient accompagner sa transformation future pour préserver le fil de son histoire.

Ambivalence face au projet

Les membres de ces différents collectifs sont empreints d'une certaine ambivalence vis-à-vis du projet. L'équilibre est précaire entre la volonté de se projeter dans le futur quartier, de voir dans sa transformation une opportunité, et en même temps un scepticisme nourri par certaines modalités du

20



↑ Espaces extérieurs de la Parfumerie. © Amin Khosravi, urbz



↑ Intérieur du bâtiment G de la SIP avant rénovation, © D. Page



↑ Intérieur du bâtiment G de la SIP après rénovation © R. Mueller

projet dont la concertation jugée tardive. Les attentes sont fortes, comme par exemple leur intégration en tant que partie prenante du projet ou encore une révision de l'image directrice permettant de donner une place à la culture — diurne et nocturne — en ville et à l'échelle du PAV.

21

Inclusivité

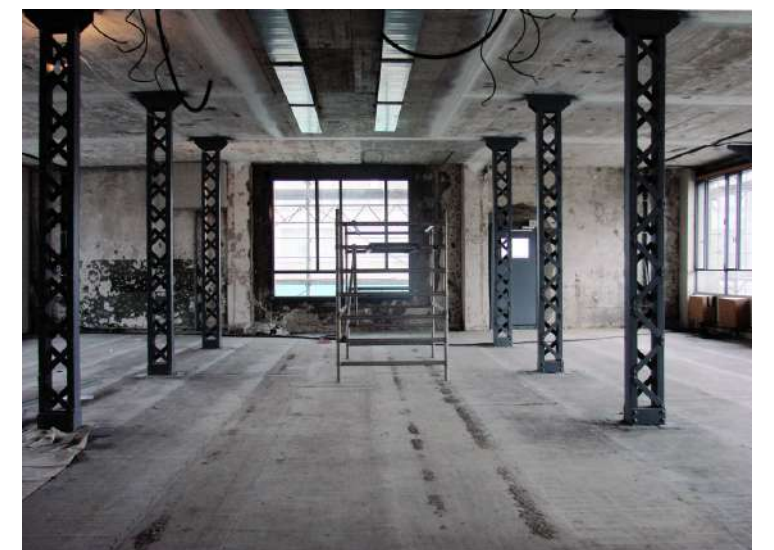
Les lieux culturels du site ne sont pas que des espaces : ils sont imprégnés des valeurs qui ont accompagné leur construction. Des valeurs communes à tou·te·s sont celles de l'indépendance et de l'inclusivité. Il s'agit de lutter contre la marchandisation de la culture et permettre à chacun·e, indépendamment de son pouvoir d'achat — et de toute autre caractéristique — d'avoir accès à l'offre culturelle.

Fragilité financière

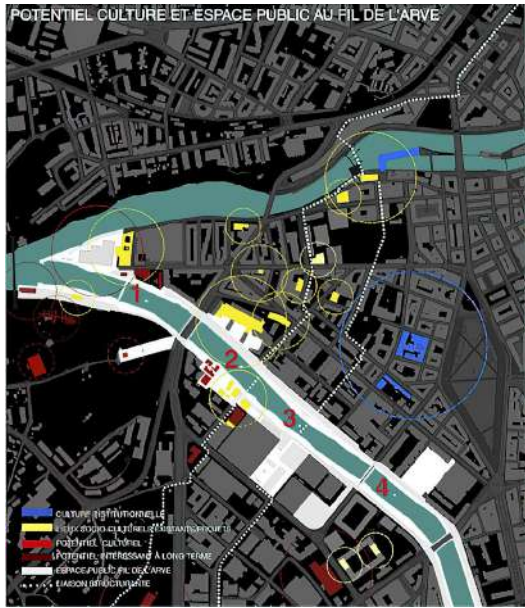
Clé de voûte d'une politique culturelle inclusive, les prix de location des surfaces proposés aux acteur·trice·s culturel·le·s doivent être abordables pour ne pas les pénaliser financièrement. Les lieux culturels ne peuvent pas se permettre des loyers de marché libre. La pandémie de covid-19 a renforcé cette fragilité financière. Dès lors, garder et développer la culture sur le site veut dire **inclure des loyers adaptés dans le plan financier** et chercher des **péréquations**. Un loyer entre 100 et 150 chf/m² est considéré comme la limite de prix maximale pour des espaces destinés à de nouveaux lieux culturels et reste un référent pour tout projet.

➤ Questions des loyers très importante pour l'accessibilité (bons exemples par péréquation etc.)

→ bâtiment G de la SIP depuis l'extérieur. © CPEG



↑ La rénovation et la surélévation du bâtiment G de l'ancienne SIP est citée par la Caisse de Pension de l'Etat de Genève (CPEG) comme exemple de péréquation financière. © D. Page



22

← ← Cartographie des potentiels pour lieux culturels au fil de l'Arve — dont les sheds de la Pointe Nord, étude "Au Fil de l'Arve", Béatrice Manzoni, bureau msv (2019)

← Etude Cultura Fertilis sur la culture dans le PAV. urbz (2018)

Pôle culture

Les deux théâtres préservés dans l'image directrice créent déjà un pôle culturel s'insérant dans "l'axe du miel" — le réseau d'acteur·trice·s culturel·le·s présent·e·s le long de l'Arve et du Rhône et cartographié·e·s dans l'étude "Au fil de l'Arve" du bureau msv (2019). Ils s'insèrent aussi dans la constellation d'acteur·trice·s culturel·le·s du PAV, mise en lumière par l'étude Cultura Fertilis de urbz (2018). Le principe de "constellation" basé sur la reconnaissance et la valorisation des lieux culturels du PAV fait partie des lignes directrices de la politique culturelle de l'Etat de Genève.

La transformation du quartier ouvre de nouveaux horizons pour les acteur·trice·s culturel·le·s et leur public, qui se projettent dans les sheds et maisonnettes. Le développement d'espaces culturels (ou appropriables par la culture) supplémentaires permettrait à la culture de devenir une force structurante du quartier, qui est un des axes proposés par les études msv et urbz.

Quartier culturel

Les participant·e·s s'imaginent une culture qui rayonne au-delà de ses murs et imprègne le futur quartier. Elle teinte programmatiquement les espaces publics extérieurs, comme le parc des berges de l'Arve. Dans ce futur quartier dense et urbain, la culture a aussi une fonction sociale, elle devient un liant pour le quartier, permet de désamorcer des tensions liées à la densité et fédère les usager·ère·s. L'idée d'une **buvette culturelle** avec terrasse, du type des Bains des Pâquis, exprime l'envie forte d'un lieu fédérateur pour le quartier, une buvette conviviale, populaire et abordable.



importance des espaces extérieurs pour les lieux de nuit

← Bain des Pâquis, une référence de lieu de restauration fédérateur, à la fois culturel et populaire. © panoramio

23

Avoir des espaces extérieurs dédiés est très important pour les théâtres et clubs. L'activité culturelle fait vivre le quartier en soirée et de nuit, le sécurise et lui confère une attractivité.

La mise en place d'un parc autour du Théâtre de la Parfumerie, la destruction de son unique coulisse et de sa maisonnette et le passage de la Voie Verte devant ses portes mettent, selon ses membres, les activités théâtrales en péril. En effet, le bruit généré à l'extérieur pourrait déranger lors de représentations et la Voie Verte priverait l'endroit de son atmosphère intimiste. Les solutions proposées par les participant·e·s et les acteur·trice·s culturel·le·s incluent la construction de nouvelles coulisses, l'isolation phonique du théâtre, la sauvegarde de la maisonnette et la redirection de la Voie Verte.

Mutualisations

Les lieux culturels sont plus que des espaces de représentation. Ce sont également des lieux de production, de formation, de construction et des espaces administratifs. Les besoins en espaces de stockage et en logements pour artistes résident·e·s sont forts. Le Théâtre du Loup a aussi un espace muséal, le Muzoo, qui est également un espace de stockage de costumes et de décors.

Nombre de ces espaces sont mutualisables entre les acteur·trice·s du site et parfois même avec la population. La mutualisation d'espaces, d'outils et autres ressources pourrait créer des synergies, une gouvernance partagée et un pôle culturel représentant plus que la somme des institutions présentes.

Ces besoins spatiaux présentant des potentiels de mutualisation sont les suivants :

- Formation : des cours dans divers arts de la scène sont déjà offerts par les théâtres. La Gravière organise aussi des workshops de DJing. Des salles de répétition ou des salles de formation polyvalentes pourraient répondre à ces différents besoins.
- Administration : le monde culturel a aussi besoin de bureaux!
- Répétition : cette catégorie inclut la scène et les coulisses.
- Production : lieux de production manuelle de décors, ces espaces doivent être hauts de plafond pour l'acheminement de décors et équipés d'outils.
- Logement : les trois acteur·trice·s culturel·le·s invitent souvent des artistes qui viennent d'autre villes ou pays. Des résidences pourraient contribuer au dynamisme culturel de Genève et rendre la production de spectacles moins onéreuse.
- Stockage : les éléments scénographiques doivent pouvoir être stockés. Un grand manque a été identifié pour ce type d'espaces.
- Recyclerie/ressourcerie : un lieu dédié au réemploi et à l'économie circulaire pour la production de scénographies et ouvert à la population pourrait voir le jour.

x SALLE REPET
x BUREAUX
x STOCKAGE DECOR MUT.
x ATELIER D'ARTISTES
x LOGEMENT PROVISOIRES

Culture de nuit

Le club alternatif de la Gravière n'est pas reconduit sur l'image directrice, décision qui a donné lieu à de nombreuses discussions pendant la démarche. Son statut temporaire a été acté au moment de la mise à disposition du local par l'Etat, il y a de cela 10 ans. Tout en ne s'opposant pas à la décision de relocalisation dans un lieu propice, l'association "Le Bloc" en charge de la

Gravière réitère son souhait de s'intégrer dans le projet urbain de la Pointe Nord. Si la Gravière devait décider de se relocaliser, d'autres collectifs de culture nocturne sont intéressés à développer une activité à la Pointe Nord.

De nombreux participant·e·s à la démarche ont constaté qu'avec la désindustrialisation du PAV, les lieux de culture de nuit se verront relayés en périphérie, ce qui pose des problèmes d'accessibilité et de sécurité. Les jeunes, au pouvoir d'achat souvent restreint, seraient la population la plus touchée par la disparition de la Gravière. Genève manque de lieux de culture nocturne adaptés à leurs besoins et financièrement abordables.

Indépendamment du statut de la Gravière, la Parfumerie est aujourd'hui financièrement dépendante des soirées pour financer son activité théâtrale. La proximité de futurs logements met en péril son existence en raison de la difficile cohabitation entre logements et activités nocturnes.

Synergies

La Gravière est aussi un lieu d'opportunités où les imaginaires collectifs se forment au-delà des frontières de la ville : de nombreuses personnes viennent de France voisine ou du canton de Vaud pour y faire la fête. Le club underground devient dès lors un lieu de construction de l'identité culturelle et territoriale du Grand Genève.

*complémentarité
service public - vie nocturne*

La Pointe Nord est appelée à accueillir un grand nombre de services de l'administration cantonale. Activer la synergie entre le rythme de ces espaces de travail (jour + semaine) et celui de la culture nocturne (soir + week-end) permettrait de faire vivre le quartier. Au-delà d'une activité de club, la possibilité d'aller boire un verre ou d'écouter un concert après les heures de travail contribuerait au bien-être des employé·e·s et sécuriserait le quartier en y amenant du passage en soirée.

Cohabitation

Quartier bruyant – quartier vivant? Certaines personnes le définissent comme une nuisance, d'autres comme un besoin ou un facteur d'attractivité: le niveau sonore du futur quartier est déjà aujourd'hui un sujet de discorde

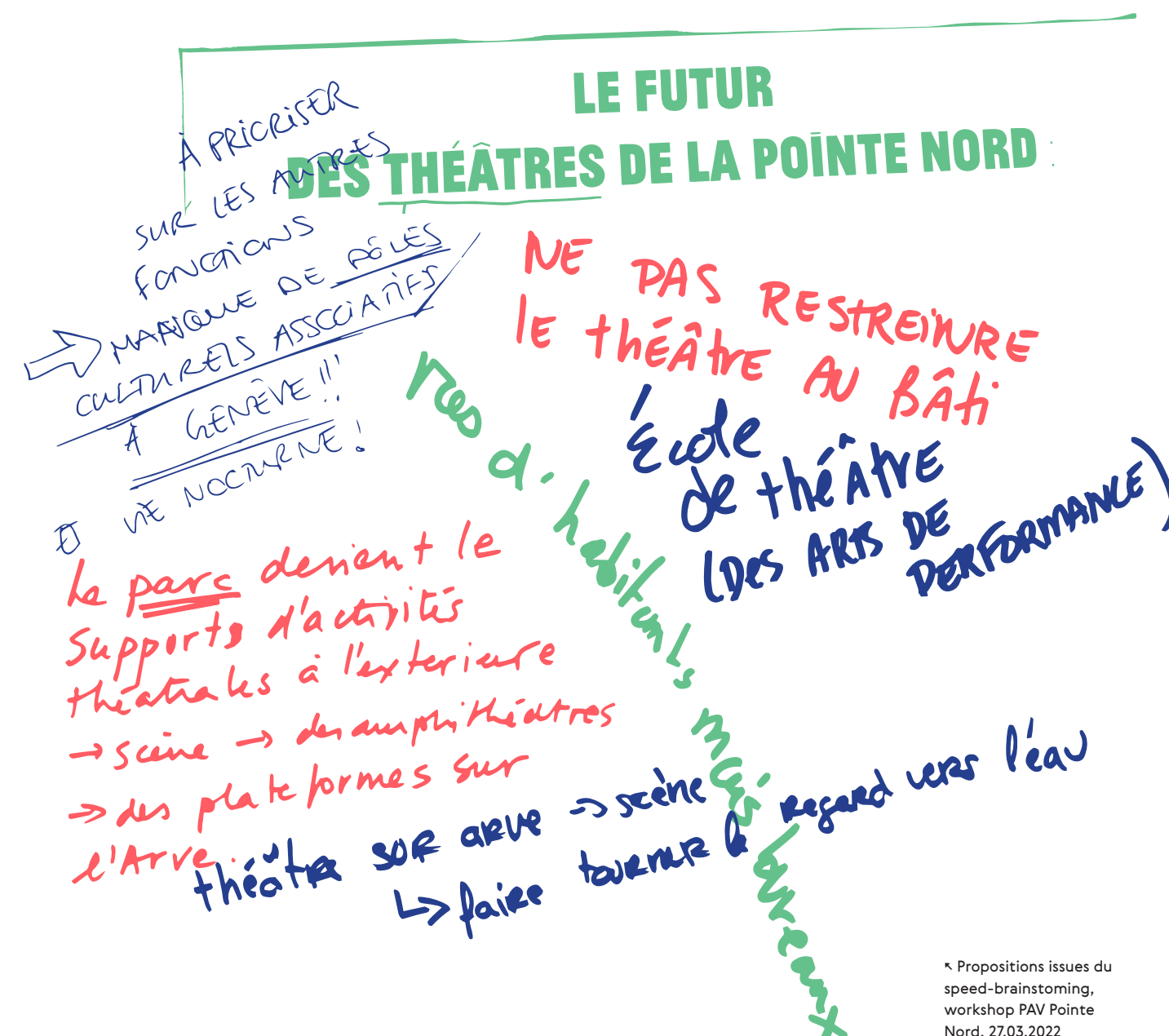
*accepter le concept quartier
vivant / bruyant / festif : moment de vie*

24

Et cela d'autant plus que pour les acteur·trice·s culturel·le·s, les espaces extérieurs sont très importants pour faire vivre le lieu. La volonté de garder un espace extérieur tant pour la Gravière que pour la Parfumerie rend le défi de la cohabitation plus corsé. Les discussions riches autour de ce sujet ont néanmoins montré que des solutions programmatiques, architecturales, urbanistiques et sociales existent pour garder la culture nocturne dans un quartier urbain dense.

Un groupe représentant différentes expertises (expertise d'usage, acousticien·ne·s, architectes, urbanistes, etc.) pourrait être mis en place et chargé de développer un concept d'aménagement adapté. Il existe plusieurs modèles à Genève pouvant inspirer les réflexions sur la Gravière. La "Cave 12", un lieu dédié à la musique expérimentale et situé dans un sous-sol devant l'HEPIA, a été discutée comme possible inspiration : une rampe d'entrée qui fait office d'espace extérieur, une insonorisation très bien étudiée et un lieu construit sur mesure sont des forces du projet. Le modèle des anciens squats genevois, avec un club/salle de concert en sous-sol et un bar avec terrasse au rez qui pourrait accueillir des bureaux ou logements dans les étages, est aussi intéressant et pourrait faire sens dans les maisonnettes proposées par les architectes.

25



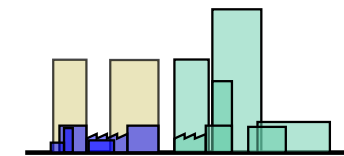
Les nuisances sonores ne sont pas uniquement liées à la culture de nuit : amplificateurs, applaudissements et personnes sortant des théâtres après la représentation, mais aussi sirènes de police et le bruit lié au trafic routier font partie des potentielles nuisances.

La présence de bruit nocturne représente donc un grand défi de cohabitation avec le logement. Plusieurs scénarios ou questionnements programmatiques ont été esquissés pour permettre d'éviter ou de minimiser les futurs conflits d'usage :

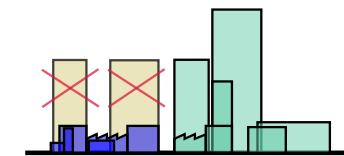
- Scénario 1 : Est-ce qu'à l'échelle du PAV, ce périmètre doit absolument accueillir des logements? Est-ce qu'il ne pourrait pas être dédié à la culture et à une diversité d'équipements publics?
- Scénario 2 : Est-ce que le programme de logements pourrait être de nature à attirer un public cible conscient des enjeux sonores et attiré par le côté culturel et animé du lieu (coopératives, logements étudiants, etc.)?
- Scénario 3 : Est-ce que ces tours pourraient avoir une mixité programmatique, avec des bureaux dans les étages inférieurs et des logements en dessus?
- Scénario 4 : La possibilité d'intervenir les tours résidentielles avec les tours de la fonction publique.
- Scénario 5: Est-ce que les activités nocturnes pourraient être intégrées dans le secteur occupé en journée par l'administration cantonale?



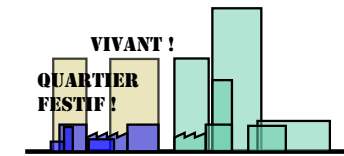
image directrice :
répartition des fonctions
horizontalement



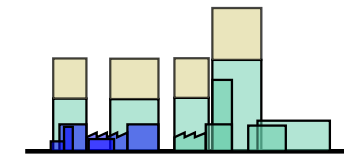
scénario 1 : suppression
des tours de logements



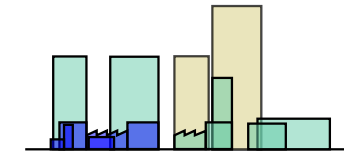
scénario 2 :
communication sur
l'atmosphère du quartier



scénario 3 : répartition
des fonctions
verticalement



scénario 4 : inversion
des fonctions



activités diurnes
activités vespérales et nocturnes
logements

← Illustration de différents scénarios ressortis de la démarche participative Pointe Nord pour le programme du quartier.
© Jade Apack, urbz

→ sortir des confits à la base
↳ culture diurne
↳ ou : logements vont ailleurs
on peut pas "bricoler" les deux

▷ accepter le concept quartier
vivant / bruyant / festif : moment de vie

▷ incompatibilité logements et culture
nocturne ... gros noeud / contradictions

Pas mettre
gens riches
d'habitants
juste là !

LA FÊTE AU CENTRE-VILLE... ÇA VA OU BIEN ?

▷ À l'échelle du PAV → Pointe Nord
Centre / pôle admin et fête
(+ quelques logements spécifiques
bruyant ou)...



Isolation fenêtres habitations !
▷ protéger les activités nocturnes qui sont
sur. régionales
▷ Et quid de logements pour personnes
OK avec le bruit ... coopératives pour
logements étudiant.e.s / apprentie.s

si : RÉVERBÉRATION DU SON EST RÉFLÉCHIE
COHABITATION APAISÉE

OUI

CAR : FACILITÉ D'ACCÈS

ACTIVITÉ
DIURNE +
NOCTURNE

Quels espaces pour le public?

Certain·e·s participant·e·s font part de leur inquiétude face à des espaces publics qui paraissent exigus. En général, ces participant·e·s estiment que le manque d'espaces publics pourrait exacerber les conflits d'usage liés à la mobilité (peu d'espace pour la cohabitation des différents modes de déplacement), à l'écologie (peu de végétalisation, minéralité importante), au jeu (pas assez d'espaces dédiés aux enfants) et au bien-être (difficile de créer des lieux au caractère tranquille).

Création d'espaces publics

Au-delà de la proposition de dé-densifier en partie le projet, les résultats du workshop foisonnent de propositions d'espaces publics "non-conventionnels" pour pallier au manque identifié.

Sur la toiture des bâtiments

Activer les toitures pour qu'elles deviennent des espaces publics, semi-publics ou communautaires est une des premières propositions. Sur les tours, l'accès au toit permet aussi de répondre à la crainte de césure paysagère : au lieu de boucher la vue, la tour devient elle-même point de vue. Les usages proposés ici incluent la végétalisation, des jardins communautaires, un café/bar/restaurant et un club.

La proposition a aussi été faite de donner accès aux toits des sheds, soit comme lieu semi-privé pour les habitant·e·s ou comme prolongement de l'espace public au sol. Les usages projetés ici sont ceux de terrasses, aires de jeux, micro-places, végétalisation/jardin.

À l'intérieur des bâtiments

Dans une envie de démocratiser les points de vue créés par les tours de la fonction publique, il a aussi été proposé de rendre des espaces accessibles pour la population en haut des tours et d'y créer des lieux de type café, restaurant, bibliothèque ou espace de coworking. Dans les maisonnettes et les sheds, l'idée est d'avoir des espaces accessibles mais qui pourraient rester à gérance privée et/ou associative — de type café, buvette culturelle, bar, salle polyvalente. Certains sheds pourraient aussi devenir des serres publiques, végétalisées.

Sous les bâtiments / ouvert-couvert

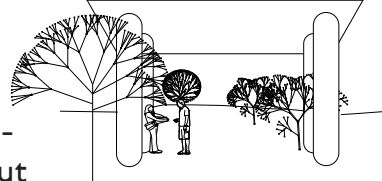
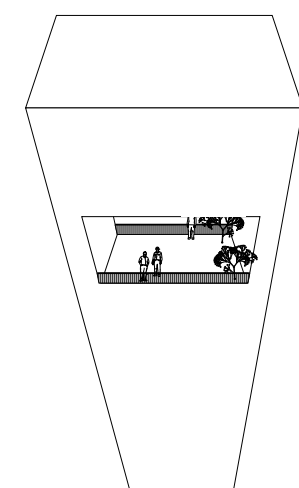
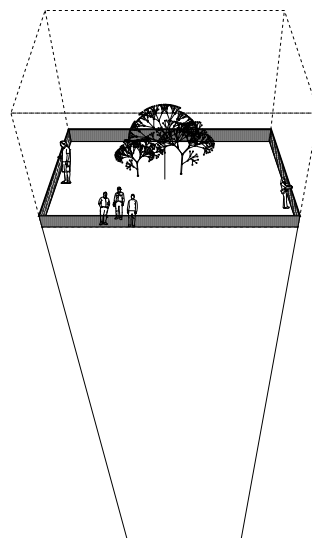
Construire certains bâtiments sur pilotis pourrait libérer de l'espace public au sol sous les bâtiments. Les sheds pourraient devenir des espaces publics couverts (sans murs), à l'image de l'espace ouvert-couvert devant la Maison de Quartier de Saint-Jean à Genève. Le modèle de gestion des eaux pluviales pourrait être adapté pour que ces espaces soient végétalisés.

Espaces publics suspendus

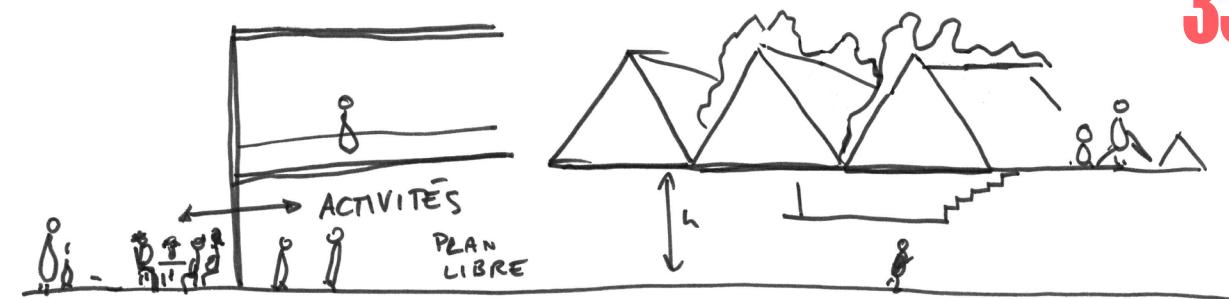
Prévus de manière ponctuelle dans l'image directrice, des belvédères pourraient être développés plus largement sur l'Arve. Aménagés avec ombrage, mobilier urbain et végétation, ils sont imaginés comme le prolongement du parc des berges de l'Arve et permettraient un lien avec l'eau tout en laissant les berges naturelles.

La passerelle de la Gravière deviendrait un espace public à part entière : plus large qu'une passerelle ordinaire, dotée d'ombrage, de végétation et de mobilier urbain, elle serait aussi un lieu de rencontre sur l'eau.

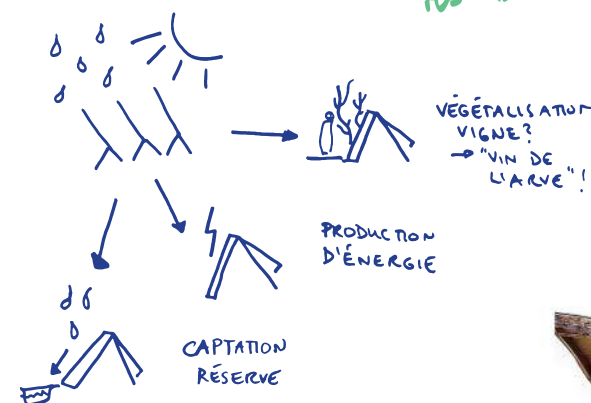
32



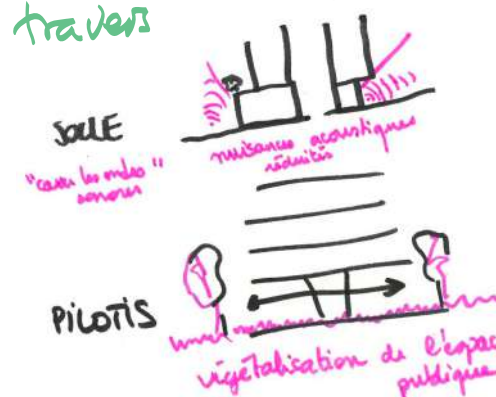
33



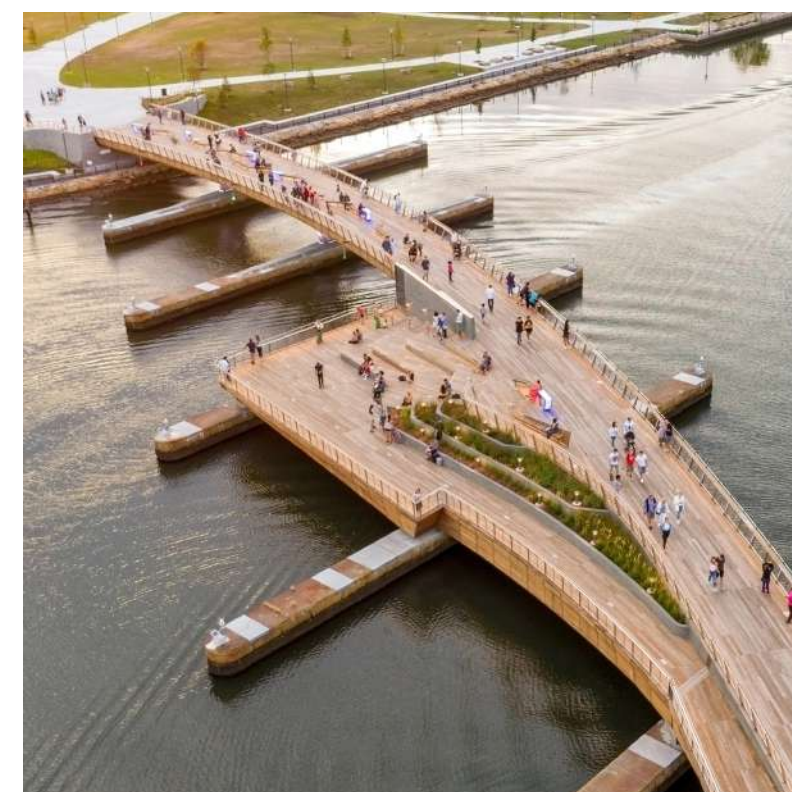
↑ → Dessin issu de l'atelier "sheds et maisonnettes" du 27.03.22



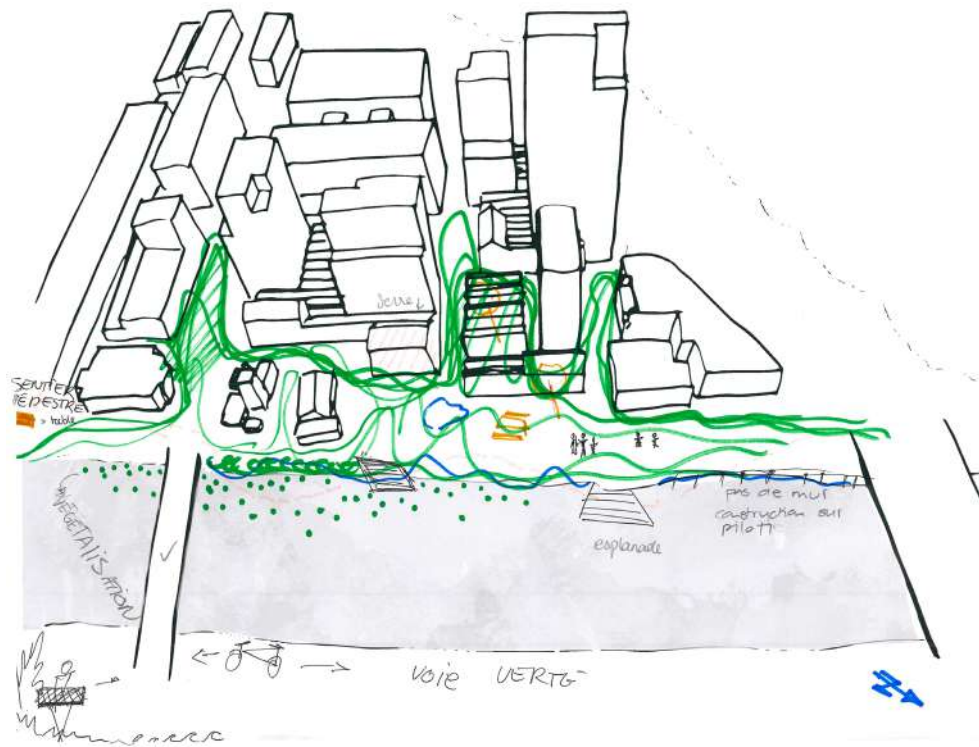
Continuer le parc à travers les sheds



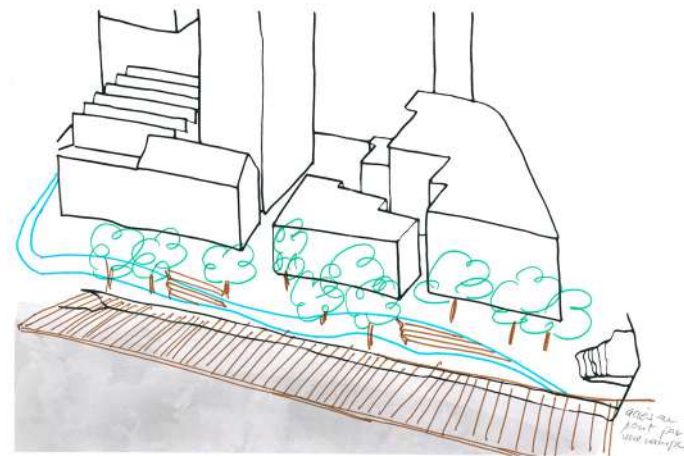
→ La maison de quartier de Saint-Jean et son espace public couvert inspire les participant·e·s. © MQSJ



→ Référence d'un pont aménagé sur la rivière Providence, USA, proposée comme inspiration par la direction PAV. © Inform Studio et Büro Happold



← + Dessin issu de l'atelier
"parc éponge" du
27.03.2022



Un quartier tourné vers l'eau

L'Arve attire, malgré le danger que représente la rivière, avec ses crues et son courant. Les participant·e·s imaginent ce futur quartier comme résolument tourné vers l'eau.

À l'intérieur du quartier, l'eau est très présente grâce à des noues et éventuellement avec la remise à ciel ouvert de l'Aire. Une phyto-épuration des eaux grises à grande échelle dans le quartier est proposée, ainsi qu'un système de guidage pour personnes à mobilité réduite lié à la gestion de l'eau (cunettes, rebords, etc.).

Les berges de l'Arve apaisées

Les berges de l'Arve représentent des espaces de contemplation et de ressourcement dans l'intensité du quartier. Leur caractère et aménagement les prête aux rythmes lents, à la promenade et à la flânerie. Cela implique que le parc des berges ne soit pas forcément propice au passage d'une voie cyclable rapide (voir chapitre Mobilité).

Un parc teinté de culture

La Parfumerie pourrait s'ouvrir vers l'Arve au lieu de s'ouvrir côté quartier. Sa présence animerait le programme du parc en réponse avec un possible pôle culturel dans les sheds et maisonnettes qui se trouvent sur ce parc côté service public. S'ouvrir côté Arve permettrait éventuellement de baisser les nuisances sonores pour la tour de logements située derrière la Parfumerie — bien que celles-ci soient redirigées vers la Jonction.

Végétation à l'intérieur du quartier

Les participant·e·s imaginent un parc qui ne se cantonne pas aux berges mais s'étend sur l'entier du quartier. La surface de sols perméables, semi-perméables et de végétalisation devrait être augmentée au maximum pour combattre les îlots de chaleur en ville et renforcer les qualités écologiques et le bien-être dans le quartier.

Écologie et usages humains

Dans le projet de la Pointe Nord, les conflits d'usages existeront probablement aussi entre humains et non-humains. La transformation des berges de l'Arve en parc urbain cristallise cette tension, au niveau de l'accès, de l'entretien, mais aussi de la pollution sonore et lumineuse engendrée. Certain·e·s participant·e·s proposent de garder quelques endroits inaccessibles au public, en particulier la ripisylve.

Tours et espace public

La morphologie du futur quartier (tours, verticalité) fait émerger la crainte d'un effet "d'écrasement" des espaces au sol. La peur de leur impact négatif au niveau de l'ensoleillement, de la réverbération du bruit et des flux d'air dans le quartier a aussi été exprimée plusieurs fois. Les participant·e·s proposent d'éviter des tours aux façades trop lisses, froides et minérales et de privilégier une architecture riche et hétérogène incluant loggias, terrasses et balcons.

IL Y A UNE CERTAINE
VARIÉTÉ DANS LES MÉTIERS
ET LES USAGES.

CRÉATION D'EMPLOI SPÉCIFIQUE → CULTURELS, VARIÉ (MIXITÉ)
AFTER WORK petit BAR sympa, Buvette long de l'ARVES.

PARTAGE, CONVIVIALITÉ.

J'AIMERAIS TRAVAILLER À LA POINTE NORD

RESTAURATION, SERVICE DE BOUCHE (PT BUDGET)

SI...

On peut travailler
dans les sheds

ON PEUT Y ALLER FACILEMENT + AGRÉABLEMENT

pour instant
axe JCL
Tous étudiants à côté
↳ espace co-working ?
biblio ?
C"U

Prohiber du
parc pour les pauses -
(pic-nic, restauration, food truck)

il y a des
BANDLES...

Le pôle du service public accueillera à terme jusqu'à 1'500 employé·e·s ainsi que plus de 1000 visiteur·euse·s par jour. L'image directrice lui dédie deux nouvelles tours d'un gabarit maximal de 110 et 70 mètres de hauteur, en plus de la rénovation de plusieurs anciens bâtiments Firmenich et de l'extension et surélévation du Nouvel Hôtel de Police.

Symbole

Le fait que les plus hautes tours sont prévues pour la fonction publique est un élément important et unique du projet — en tout cas en Suisse. À la Pointe Nord, la verticalité n'est pas symbole de pouvoir économique d'une entreprise privée... mais quelque chose d'autre à inventer, la "tour publique" comme l'ont appelée certain·e·s participant·e·s de la démarche. Dans ce contexte, la typologie de la tour peut aussi véhiculer l'image négative de "tour d'ivoire" déconnectée de la réalité du terrain.

Démocratiser la vue

Pour éviter le scénario de la tour d'ivoire, qui pourrait péjorer l'image de l'Etat, des participant·e·s ont proposé de rendre des parties des tours accessibles à la population, un signal positif fort. L'accès permettrait de faire partager à la population la beauté de cette vue et de se familiariser plus avec la verticalité. Il permettrait aussi de répondre à la crainte exprimée que les tours de la Pointe Nord ne bouchent la vue (entre autres depuis le Bois de la Bâtie). Les tours deviennent elles-mêmes des points de vue privilégiés. Des références de plusieurs bâtiments administratifs à Tokyo dont certains étages en hauteur sont des "Observatoires urbains" ouverts au public, ont été mentionnées. Ces mêmes tours administratives ont aussi des cafés et restaurants en hauteur.

À l'intérieur même des tours, des programmes publics ou semi-publics pourraient prendre place : café, cafétéria, bar, bibliothèque-coworking, boîte de nuit. Les participant·e·s sont conscient·e·s de la tension entre accessibilité et sécurité, en particulier pour certains futurs locataires tels que l'office cantonal des systèmes d'information et du numérique (OCSIN) qui s'occupe de l'informatique de l'Etat.

Socle et sheds

En complémentarité avec l'accessibilité des espaces en hauteurs, les socles des tours du service public et leurs sheds deviennent des interfaces avec la population. Ces lieux ont un caractère résolument public. Les participant·e·s envisagent de dissocier la gestion du socle de la gestion de la tour. Le socle (sheds et maisonnette) pourrait être géré par un opérateur·trice, un·e curateur·trice indépendant·e (ou un comité), par exemple acteur·trice·s culturel·le·s, maisons de quartier, collectif d'associations, entreprises intéressées, etc.

Une gestion indépendante des sheds leur permet de ne pas fermer en même temps que les bureaux. Ils pourraient continuer à faire vivre le lieu pendant la nuit, en générant du passage et de la sécurité, lorsque cette activité ne gêne pas les employé·e·s. Le programme du shed dialogue avec les espaces publics alentours et la limite entre espace public et privé devient plus indistincte. Le végétal pénètre dans les sheds.

Au niveau du programme de ces socles, de nombreuses propositions ont été émises :

- Une crèche / garderie pour les enfants du quartier et des employé·e·s de la fonction publique.
- Des lieux polyvalents pouvant accueillir, par exemple, des classes de yoga, de danse, de sport, et pourquoi pas certains programmes liés aux cours donnés par les théâtres?
- Des lieux de participation citoyenne et de concertation appropriables pour des workshops.
- Des lieux non-programmés, non-définis.



Il est finalement important qu'une signalétique claire aide les visiteur·euse·s du campus de la fonction publique à trouver leur chemin dans le quartier et à l'intérieur des bâtiments de la fonction publique.

Complémentarités temporelles

La complémentarité est claire entre les horaires du travail de bureau — où la majorité de l'activité est concentrée en journée et pendant la semaine — et celle de la culture nocturne entre autres, qui s'active en soirée et pendant le week-end. Le sous-sol, le socle/shed du pôle de la fonction publique et les sheds et maisonnettes dans le parc éponge ont été identifiés par les participant·e·s comme des lieux de choix pour un programme de culture nocturne (bar, salle de concert, club).

Un lieu fédérateur

Les besoins des futurs usager·ère·s du quartier (employé·e·s de la fonction publique, visiteur·euse·s, habitant·e·s, passant·e·s) convergent vers un lieu de restauration fédérateur du type des "Bains des Pâquis" à Genève. Les participant·e·s ont proposé de nombreuses fois un lieu aux prix abordables pouvant faire office de cafétéria à midi, de buvette culturelle le soir, en synergie avec les acteur·trice·s culturel·le·s existant·e·s. Un tel lieu permettrait un usage efficient de l'espace, en évitant qu'une grande cafétéria dédiée aux employé·e·s soit vide le soir et le week-end.

Questionnements programmatiques

Un constat ressorti lors des discussions sur la fonction publique est que les besoins en sécurité de l'Office cantonal des systèmes d'information et du numérique (OCSIN), futur usager du site, doivent être pris en compte pour répondre à leurs impératifs de fonctionnement tout en garantissant une mixité d'activités sur le site.

Finalement, le choix de construire des grands volumes de bureaux a été questionné sous différents aspects :

- Est-ce que la quantité de bureaux prévue est adaptée aux nouveaux modes de travail post-covid, où le télétravail est plus présent? Ne construit-on pas trop de bureaux?
- Est-ce que Genève n'a pas déjà suffisamment de bureaux? Construire des bureaux neufs est-il une priorité dans le contexte de crise climatique et de crise du logement?
- Est-ce que la centralisation de la fonction publique cantonale ne va pas vider les quartiers comme la Jonction de leurs activités?

40



41

UN « SHED » C'EST : CARACTÈRE EXPERIMENTAL

la maison commune
NI INTERIEUR
NI EXTÉRIEUR
chez nous
- habiter les toitures? Jardins suspendus?
- pas que dans le quartier
- Espace horizontal et pas vertical

UN POTENTIEL DE FLEXIBILITÉ, ADAPTABILITÉ
→ + DURABLE QU'UN PROG. FIGÉ

EXPÉRIMENTATION, APPROPRIATION

- Pas seulement un rappel du passé
mais lieu de production aussi
↳ économie circulaire/commerce

CAMPUS = QCH
QUI VIT TOUT LE
TEMPS ≠ FONCTION
PUBLIQUE

CHIAI
UNE MAISON

UN CAMPUS POUR LA FONCTION PUBLIQUE C'EST...

BEAUCOUP DE GENS

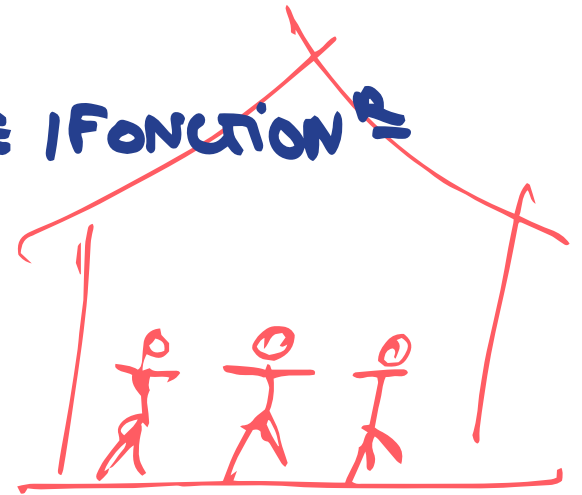
FONCTIONNALITÉ ≡ CAMPUS UNIVERSITAIRE
CANTINES COMMUNES ?
ESPACES DE RENCONTRE / CAFÉT ?

d'isoler
entre-soi

SYNERGIE ENTRE JEUNESSE / FONCTION

CITOTYENNE

• AVOIR DIFFÉRENTS ESPACES
DE PARTAGES SPATIAUX



un vide le week-end

ON ^{bien} pour la culture
NE FAIT PAS
QUE TRAVAILLER !

changer la fonction publique = human centered

PENSER L'USAGE DU LIEU

HORS TEMPS DE TRAVAIL

L'image directrice prévoit le réaménagement du chemin de la Gravière, donnant l'accessibilité aux voitures dans la première partie du chemin et réservé aux modes doux dans la seconde.

Un grand parking souterrain est prévu sous le périmètre pour éviter le stationnement en surface. Aucun stationnement n'est prévu pour les véhicules motorisés individuels des employé·e·s de l'Etat. Les venelles à l'intérieur du quartier sont réservées aux modes doux.

Le parc des berges de l'Arve est traversé par la voie verte d'agglomération (VVA), mais son tracé reste à préciser. Dans cette séquence particulière, une vitesse réduite est prévue pour les cyclistes.

Désenclaver le périmètre

Un des premiers constats des participant·e·s est qu'aujourd'hui, le périmètre de la Pointe Nord est relativement enclavé entre la route des Jeunes, l'Arve et le centre sportif de la Queue d'Arve.

Travailler sur la porosité, le franchissement de la route des Jeunes paraît essentiel, que ce soit au niveau de l'aménagement de la route elle-même, par la mise en place d'une passerelle reliant le périmètre au Bois de la Bâtie ou encore le réaménagement du passage sous le pont de Saint-Georges.

Du côté de l'Arve, la mise en place de la passerelle de la Gravière, dédiée aux mobilités douces et aménagée comme espace public, créerait une voie d'accès supplémentaire au quartier en reliant la Jonction et la Pointe Nord. Cette passerelle ne serait pas uniquement un lieu de passage mais également une destination pour s'arrêter et profiter d'un point de vue sur la rivière.

Passage Saint-George :  ① Street ② lumineux ③ végétalisé
→ il me faut pour

Passage sous le pont

Aujourd'hui, ce passage sous le Pont de Saint-George est raide et peu engageant selon certain·e·s participant·e·s à la démarche, ce qui le rend peu accessible pour les cyclistes et les personnes à mobilité réduite. La partie sous-pont pourrait bénéficier d'un réaménagement avec plus de lumière et de végétation. Une nouvelle rampe aux pentes plus douces permettrait un accès plus confortable.

† Pour être accessibles aux PMR, les rampes ne devraient jamais avoir plus de 6% de pente

Transports publics et cheminements

La desserte en transports publics devrait être accrue pour permettre un report modal facilité de la voiture aux transports publics. Les cheminements depuis l'arrêt de tram de la Jonction, celui de Quidort et l'arrêt Dussaud, devraient être requalifiés. Une signalétique dédiée depuis ces points d'entrée de transports publics permettrait aussi une meilleure visibilité et accessibilité du centre de l'administration cantonale.

Accès vélos

Des centaines de personnes arriveront quotidiennement sur le site à vélo. Pour rendre ce mode de transport attractif, il s'agit de planifier les accès vélo de manière fonctionnelle, sachant que la majorité des personnes auront comme destination le centre de la fonction publique. L'accès depuis la route des Jeunes semble bien se prêter à cette fonction, et éviterait que les cyclistes ne doivent traverser tout le quartier en arrivant depuis le chemin de la Gravière, ou qu'ils empruntent le "parc éponge", le privant ainsi de son caractère apaisé.

stationnement vélos en suffisance

Stationnement

Il est aussi primordial qu'un nombre conséquent de places de stationnement pour vélos soit prévu proche des points d'accès du quartier. L'engouement pour ce mode de transport a explosé pendant la pandémie de Covid-19 et va sûrement encore augmenter dans le futur. La flotte de vélos s'est aussi diversifiée et il est devenu à présent important d'inclure des places pour vélos électriques avec points de recharge ainsi que des places pour les vélos-cargos.

Voie Verte d'Agglomération et berges de l'Arve

Principal espace public apaisé du périmètre, le parc des berges ne semble pas propice pour accueillir un transit rapide pour les cyclistes, même si la nécessité d'un tel tracé est reconnue. La présence de cyclistes n'est néanmoins pas exclue. La signalétique et l'aménagement pourraient signaler clairement un espace calme à la vitesse réduite (tout en restant accessible aux personnes à mobilité réduite). La voie rapide pour cyclistes pourrait être redirigée vers la route des Jeunes et le futur boulevard urbain de l'avenue François-Dussaud.



Chemin de la Gravière

Le chemin de la Gravière est la porte d'entrée principale du futur quartier. L'image directrice prévoit qu'à terme elle soit l'unique point d'entrée et sortie du parking souterrain, mais également un accès pour les cyclistes et les piéton·ne·s. Les participant·e·s ont souvent exprimé la crainte que ce chemin ne devienne un goulot d'étranglement rendant inconfortable l'accès au quartier autant pour les mobilités douces que pour les conducteur·trice·s. La création de points d'accès supplémentaires au quartier pourrait désengorger le chemin de la Gravière.

Tout le quartier → poser des éléments de guidage (caissette, bordure)

La notion d'accessibilité est au centre de l'aménagement du futur quartier. Elle inclut tout autant les personnes en situation de handicap physique ou mental, les personnes âgées et les personnes à mobilité temporairement réduite (accident, poussette). Chaque groupe a des besoins spécifiques, par exemple le besoin de guidage, de revêtements de sol confortables, de mobilier urbain adapté ou encore de zones de calme et d'ombrage. Des membres d'associations pour la promotion de l'accessibilité PMR ont proposé de partager leur expertise pour la suite du projet.

Signalétique

Pour les livraisons à l'intérieur du quartier, un mini-hub de livraisons où les marchandises seraient livrées puis redistribuées dans le quartier a été proposé. Cela permettrait d'éviter le stationnement extérieur des camions et d'éviter un demi-tour difficile sur le chemin de la Gravière.



↑ → Participant·e·s au workshop PAV Pointe Nord du 27.03.2022 ©Johannes Marburg

Au stade de l'image directrice, la matérialité du bâti n'est pas encore définie. Par contre, celle des sols est déjà sujet à de premières propositions par l'équipe conceptrice (voir plan).



Plusieurs propositions ont émergé pour définir des principes de construction et de gestion de ressources pour les futurs bâtiments et espaces publics.

Anticiper

Planifier la fin de vie des bâtiments et anticiper leur entretien et rénovation dès la conception. Cela inclut des notions telles que la modularité, la démontabilité et des systèmes de fixations non pérennes (par exemple privilégier les écrous aux soudures). Il a été proposé de distinguer le premier œuvre du second œuvre pour faciliter l'entretien et la rénovation des bâtiments.

PLANNIFIER LA FIN DE VIE
INTÉGRER LA POTENTIELLE
RÉNOVAT° / DÉCONSTRUCTION DES
LA CONCEPTION
(ex : JO)
→ Modularité, Démontabilité...
Distinction structure / 2nd œuvre
Réversibilité

48

Réemploi

Mettre en place un inventaire de l'existant et un cahier des charges en amont des concours d'architecture.

DÉCONSTRUCTION + RÉEMPLOI:
LA MATIÈRE QUI FAIT
LE LIEU ET L'AMBIANCE
→ GENIUS LOCI

Architecture bioclimatique

Réfléchir à des morphologies qui permettent aux bâtiments d'être plus efficaces dans leur consommation énergétique grâce à des orientations, des systèmes de ventilation et des occupants adaptés (par exemple, patios, appartements traversants, végétation).

Matériaux

Diversifier les matériaux de construction selon leur spécificité, penser aux matériaux bio-sourcés, géo-sourcés, etc. Au niveau de l'approvisionnement, privilégier les transports fluviaux et ferroviaires et choisir des producteurs locaux.

Sols

Penser perméabilité, porosité dans les revêtements de sols (matériaux issus de procédés d'injection d'air, briques trouées, graviers, etc.) pour favoriser l'écoulement des eaux pluviales, le développement de la biodiversité et pour réduire les îlots de chaleur.

Réalisation

Penser les phases de réalisation comme une continuité de la participation citoyenne dans le projet, par exemple avec un chantier ouvert en second-œuvre ou même (selon les choix préalables), de l'auto-construction.

PROCESSUS DE PROJET

49

“À défaut d'un avant, prévoir un après-concertation”
Citation d'une participante

De nombreuses suggestions sur le projet urbain de la Pointe Nord, ses modalités, temporalités et sa suite ont été exprimées, ce chapitre en fait la synthèse.

→ dissocier la gestion du shed
admin de la tour admin

Préfiguration et appropriation

Les sheds existants sur l'ancien site Firmenich pourraient devenir une **maison du projet** et accueillir des usages temporaires qui préfigurent et testent ceux des sheds neufs. Permettre cette appropriation le plus tôt possible permettrait de communiquer sur le projet et d'expérimenter de futurs usages. Dans les futures phases du projet, ces sheds pourraient devenir les points de départ pour la co-conception et pourquoi pas la co-construction des nouveaux sheds

Concertation

La frustration liée à un début jugé tardif de la concertation a été souvent exprimée. Parmi les participant·e·s, beaucoup ont eu l'impression que des aspects étaient déjà figés, ce qui les a rendus sceptiques.

Il paraît important de penser au suivi et aux futures phases de projet pour éviter les tensions et profiter des opportunités qu'offrent la transparence, le suivi et l'ouverture des processus de projets urbains à la population. Plusieurs propositions sont ressorties des discussions :

- Intégrer les acteurs culturels au projet de façon régulière et significative.
- Communiquer de manière fréquente et transparente sur l'évolution du projet.

TRANSPARENCE

- Lors de l'élaboration du PLQ, communiquer sur les propositions ressorties de la démarche qui ont été intégrées au plan. Expliquer les raisons pour lesquelles d'autres n'ont pas été retenues.
- Ne pas considérer que la concertation se termine, mais qu'elle commence : réfléchir aux moments les plus propices pour ouvrir le processus de projet dans les prochaines phases.
- Travailler avec les futur·e·s occupant·e·s à la configuration des espaces sheds et maisonnettes.
- Faire venir des coopératives avec une approche participative et culturelle pour la construction de logements adaptés à la Pointe Nord.

Garder le lien post-PLQ

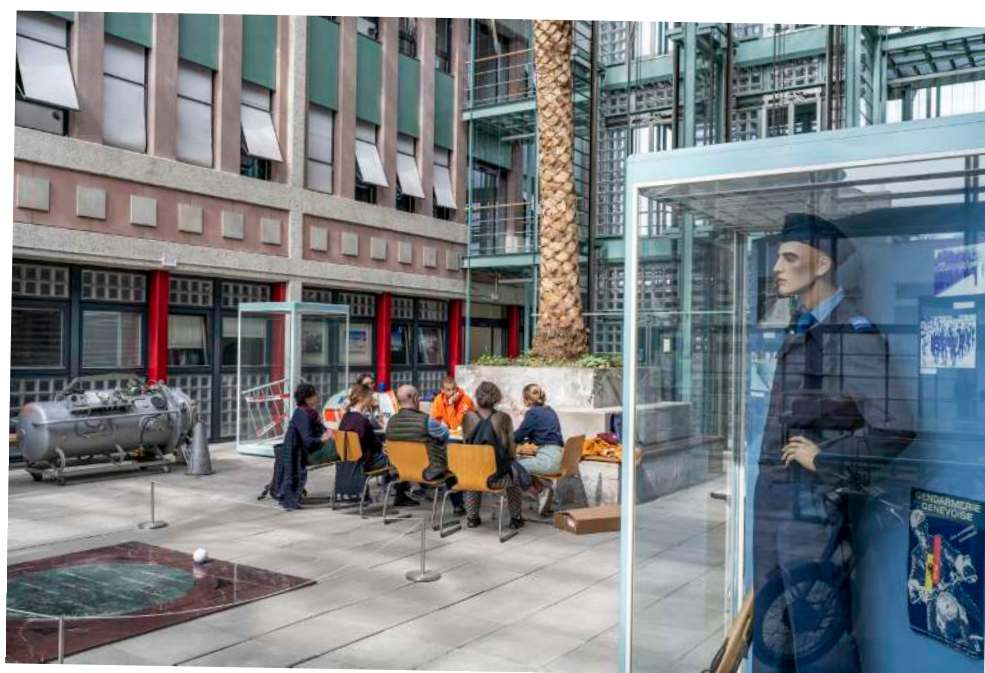
Comment s'assurer que les résultats de la concertation ne finissent pas dans un tiroir? Le rôle de la Direction PAV en tant que garante des résultats de la concertation a été discuté. Certain·e·s participant·e·s ont proposé qu'une personne à la DPAV soit chargée de relayer les résultats de la concertation dans les prochaines phases de projet pour garantir la prise en considération des résultats de la démarche.

Concours – Cahier des charges

Le cahier des charges des concours ou MEP pour les différents bâtiments devrait intégrer les éléments ressortis de la concertation, selon plusieurs participant·e·s. Le rapport complet pourrait être transmis en annexe du cahier des charges et être présenté comme ressource pour les futures équipes conceptrices

Au niveau de l'architecture des bâtiments, il serait souhaitable d'explorer des possibilités d'ouverture à la concertation. Les tours de la fonction publique, en particulier, se prêteraient bien à une procédure de concours ou autre qui serait transparente et qui inclurait le public.

LA CONCERTATION
COMMENCE,
MAIS NE SE TERMINE
PAS.



→ Participant·e·s au
workshop PAV Pointe Nord
du 27.03.2022 ©Johannes
Marburg

Culture

La Pointe Nord a une identité culturelle alternative forte. La Parfumerie, le Théâtre du Loup et la Gravière s'y sont développés de manière incrémentale, avec une offre culturelle diversifiée et abordable. Le maintien de ces activités est essentiel. Toutefois, les acteurs culturels ne peuvent pas assumer les loyers au prix du marché, ce qui doit être pris en compte dans le volet financier du projet Pointe Nord. La Parfumerie et le Théâtre du Loup sont pérennisés dans l'image directrice. La Gravière n'y est, quant à elle, pas représentée mais répond à un réel besoin de lieux de culture nocturne alternative, qui pourrait entrer en synergie avec les futurs programmes du site. Suite à une décision politique, un pôle culturel pourrait ainsi être développé avec des espaces et des ressources mutualisés. D'autres acteurs pourraient également compléter l'écosystème culturel existant en activant les sheds et maisonnettes. Des scénarios sont proposés pour atténuer les futurs conflits d'usage avec les logements.

Espaces publics et écologie

Un certain nombre de participant·e·s a exprimé la crainte que la densité d'usages prévus se fasse au détriment des espaces publics. Les propositions de création d'espaces publics non-conventionnels foisonnent : sur les toitures, sous des bâtiments construits sur pilotis, à l'intérieur des bâtiments et sheds ou encore sur l'Arve (belvédère, passerelle). Le parc pourrait s'étendre dans le futur quartier au lieu de se cantonner aux berges. L'Arve et l'eau, de manière générale, ont un rôle fort dans l'aménagement (noues, renaturation de l'Aire, fontaines). Les berges de l'Arve offrent aux habitant·e·s, employé·e·s et usager·e·s un espace apaisé parfois animé par un programme culturel. La nécessité d'un axe rapide pour les vélos est reconnue mais pas le long de l'Arve. Une majorité de surfaces devrait être perméable tout en restant accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR).

Service public

Le site accueillera à terme jusqu'à 1'500 employé·e·s de la fonction publique, ainsi que plus de 1000 visiteur·euse·s par jour. Deux nouvelles tours d'un gabarit maximum de 110m et 70m y sont projetées. Ces tours, au lieu d'être des obstacles à la vue, pourraient devenir des points de vue sur la ville et la région : des lieux publics sur et dans les tours permettraient de démocratiser la vue splendide. Les sheds et maisonnettes aux pieds de ces tours sont aussi des interfaces avec le public, qui pourraient être gérées par une ou plusieurs organisations curatrices indépendantes, permettant au socle de rester ouvert lorsque les bureaux ferment et ainsi donner vie au lieu en dehors des heures de travail. Un ou plusieurs lieux de restauration fédérateurs pourraient remplacer une cafétéria réservée aux employé·e·s et donneraient un caractère ouvert au lieu. Le fait que des bureaux neufs soient construits, alors que de nombreux bureaux sont vacants à Genève, est souligné et critiqué. Certain·e·s expriment la crainte que l'exode des services publics vide des

Mobilités

Le site est aujourd’hui enclavé entre la route des Jeunes et l’Arve. Un travail sur la future traversabilité de ces obstacles permettrait d’ouvrir le quartier vers le Bois de la Bâtie et les quartiers de la Jonction et Plainpalais. Le parc des berges de l’Arve devrait devenir un parc apaisé, les cyclistes y étant invité·e·s par l’aménagement et la signalétique à ralentir. Un axe rapide pour cyclistes est développé sur le futur boulevard urbain de la rue François-Dus-saud. Le passage sous le pont de Saint-Georges est retravaillé pour le rendre plus accessible et accueillant. Les places de stationnement pour vélos, vélos électriques et vélos-cargos devraient être nombreuses sur le périmètre pour encourager le report modal. Les accès pour cyclistes sont imaginés comme sécurisés et confortables, dont un pourrait venir directement depuis la route des Jeunes pour éviter le flux de vélos dans le quartier. Une signalétique adaptée pour la fonction publique et un mini-hub de livraison complètent ces propositions.

Matérialité

Les participant·e·s proposent de concevoir les nouveaux bâtiments en anticipant leur entretien et leur fin de vie : cela inclut de penser dès le début à la démontabilité et à la réparabilité des constructions. La distinction du gros œuvre (structure porteuse) et second œuvre (isolation, aménagement intérieur) permettrait de remplacer les matériaux aux cycles de vie plus courts sans devoir démolir le bâtiment. Le chantier de la Pointe Nord pourrait aussi être exemplaire en ce qui concerne le réemploi de matériaux, avec un inventaire de l’existant en amont des concours d’architecture. Le concept de réemploi deviendrait dès lors un critère d’appréciation des projets proposés. Les morphologies du bâti seraient choisies de manière à permettre une efficacité énergétique low-tech.

Processus de projet

Une chose est sûre : les participant·e·s souhaitent que la concertation continue. Un groupe de suivi pourrait se créer, intégrant notamment les acteurs culturels. Les sheds existants pourraient se transformer en maison de projet et lieux culturels éphémères. Ils pourraient ainsi préfigurer et tester les futurs usages des sheds et devenir une interface pour la concertation. Le processus de projet deviendrait plus transparent, la population serait régulièrement informée de ses avancements.

Études citées

Genève, la nuit. Stratégie territoriale pour la vie nocturne, culturelle et festive. msv (2017)

Fil de l’Arve. Étude exploratoire pour la planification de lieux culturels le long de l’Arve entre la Pointe de la Jonction et la route des Acacias. msv (2019)

Cultura Fertilis. Étude d’opportunité pour un centre culturel pluridisciplinaire au PAV. urbz (2018)

Annexes

Synthèses discussions thématiques

Synthèses balades et cafés urbains